



Lancement de la concertation

Projet éolien de Bellegarde

Pourquoi le choix de l'éolien nous semble le bon ?



Pour de multiples raisons, **notre choix et votre adhésion à ce projet** nous feront franchir non seulement une étape de reconversion énergétique, mais ils nous fourniront également un apport financier pour nos besoins et projets.

Une énergie plus propre.

En considérant l'ensemble du processus de création d'une filière énergétique, du minéral ou de la source jusqu'à la production, le démantèlement et les déchets induits, il apparaît assez vite que seules quelques énergies peuvent prétendre résoudre les problèmes à court terme ou même à long terme. Les énergies renouvelables portent ainsi bien leur nom. Elles répondent mieux aux enjeux en minimisant les impacts.

Parmi elles, l'éolien nous a semblé à juste titre être en adéquation avec cette problématique. Une réflexion globale sur notre consommation énergétique doit cependant dans tous les cas de figure être impérativement menée en parallèle. Dès aujourd'hui, produire mieux et produire moins, car il faut consommer moins !

Une opportunité de nouveaux revenus

Comme vous le savez, notre première ressource financière était le bois. Ceci n'est plus vrai et nous devons lancer un plan de reboisement très coûteux sur les dix prochaines années.

Il nous paraît important de garder notre fiscalité et notre endettement à des niveaux raisonnables.

Or nous avons l'ambition de redynamiser notre village et de lui apporter une plus-value par la remise en état nécessaire des bâtiments et leur mise aux normes énergétiques, par une sécurisation incontournable de la voirie, par une recherche de

valorisation esthétique du patrimoine et évidemment par tous les projets valorisants à l'étude actuellement.

Notre choix de l'éolien est l'occasion d'une nouvelle source de revenus. Sans être aveuglés, mais lucides, nous avons pesé le rapport bénéfices/nuisances pour de nombreux aspects de cette décision.

Consultation de la population

Comme nous nous y étions engagés, non-initiateurs du projet, nous le poursuivons volontiers après analyse critique. Bien que n'y étant pas légalement contraints, nous avons choisi de nous mettre dans le cadre d'un dispositif relevant du Code de l'Environnement, en associant la population d'Onans à notre démarche.

Dans ce cadre, « *Courant Porteur* », société spécialisée dans la concertation pour les projets d'énergies renouvelables, va mettre en place des moyens d'informations et de dialogue afin de recueillir votre avis et vous permettre de vous exprimer individuellement sur ce projet.

Dans quelques jours, vous recevrez les outils d'information et d'expression vous permettant d'adhérer et/ou d'émettre vos réserves sur ce projet.

En complément de ce questionnaire, des permanences et des réunions par groupes restreints, facilitant le dialogue, seront mises en place afin de répondre à vos interrogations.



L'équipe municipale vous demande de participer activement à cette concertation.

Quelle que soit votre position, il est important de vous exprimer et de signifier clairement vos critiques constructives ou votre approbation du projet.

Pour un compromis bénéfices/nuisances largement favorable.